

Le 19 mai 2023

Mme Agnès Pannier-Runacher
Ministre de la transition énergétique

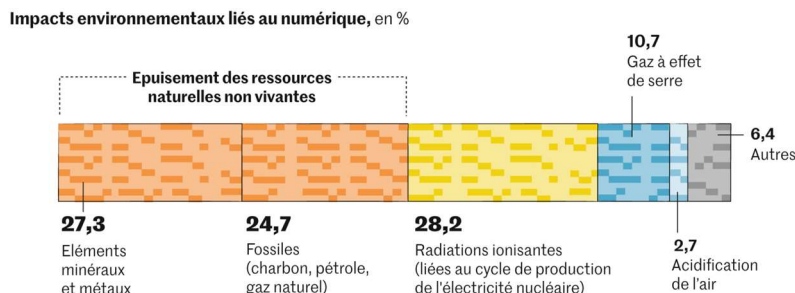
Madame la Ministre,

L'ADEME vient de mettre sur son site un document destiné aux jeunes et mis à la disposition de l'Éducation nationale, « *Comment agir pour ma planète* » (<https://librairie.ademe.fr/cadic/7886/guide-jeunes-comment-agir-pour-planete.pdf>) qui réaffirme, une fois de plus, son hostilité à l'énergie nucléaire. Cette brochure présente l'énergie nucléaire comme source d'énergie trop exploitée et importée, au même titre que les énergies fossiles.



Cette présentation par un Établissement public participe à une désinformation de la jeunesse, et est contraire aux orientations gouvernementales, qui visent à prolonger le nucléaire existant et à engager de nouvelles unités. Elle est d'autant plus marquante que le document est présenté comme émis par la République française elle-même et une ADEME qui, bénéficiant d'un budget considérable, utilise son programme de communication pour imposer son point de vue, s'assimilant ainsi à une autorité nationale indépendante dans son domaine.

Ce dénigrement du nucléaire se retrouve quand le quotidien Le Monde publie le 1^{er} mai 2023 un article, « *La recherche au défi de la sobriété énergétique du numérique* » dans lequel, sur la base d'une étude conjointe publiée par l'ADEME et l'Autorité de régulation des communications électroniques (Arcep), intitulée «Évaluation de l'impact environnemental du numérique en France et Analyse prospective»" (2022), il est affirmé que le principal impact environnemental lié au numérique provient des radiations ionisantes résultant de la production d'énergie nucléaire.



Cette affirmation, par deux entités sans compétences particulières dans ce domaine, repose sur une utilisation des doses collectives, accentuée par une répartition spatiale des émissions non réaliste, qui sont non pertinentes selon la CIPR (Commission internationale de protection radiologique) pour évaluer un impact sanitaire.

Par ailleurs, il avait déjà été nécessaire que nous réagissions en 2022 auprès de l'ADEME qui avait, dans ses présentations, désigné l'uranium comme énergie fossile, ignorant ainsi qu'il était présent avant même la naissance de notre terre.

Nous sommes très préoccupés par cette attitude militante et constante de l'ADEME, placée sous votre tutelle et bénéficiant de votre financement et d'une implantation régionale forte et qui, de ce fait, à une influence notable sur nos territoires et auprès de nos concitoyens .

Il importe qu'elle ne s'oppose pas à la politique, pragmatique, voulue par le gouvernement, votée par le Parlement et soutenue par une majorité de Français. Le retard pris dans le renouvellement des instances de direction de l'agence est clairement un obstacle à l'accélération du programme nucléaire que vous promouvez en mobilisant, avec succès, une quinzaine d'États européens..

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma respectueuse considération

Bernard Accoyer



Président PNC-France